

Licence ST - Sciences et technologies de l'information et des communications

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence ST - Sciences et technologies de l'information et des communications. 2010, Université Savoie Mont Blanc. hceres-02035683

HAL Id: hceres-02035683 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035683v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences-Vague A

ACADÉMIE : GRENOBLE

Établissement : Université de Savoie - Chambéry

Demande n° S3110052730

Domaine: Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences et technologies de l'information et des communications

Présentation de la mention

L'offre de formation licence générale de l'Université de Savoie propose sept mentions dans le domaine Sciences, technologies, santé (STS). Trois portails structurent l'accès aux différentes mentions. Le premier semestre propose un tronc commun. Les trois semestres suivants permettent de dessiner progressivement les contours de chaque mention. La troisième année, propre à chaque mention, voire à chaque parcours, permet de donner une coloration différenciée à la formation. La mention Sciences et technologies de l'information et des communications regroupe les disciplines de l'informatique, de l'électronique et des télécommunications. Elle est structurée en trois parcours : Informatique, Electronique et technologie des télécommunications, et Télécommunications et réseaux correspondant à l'offre de master en local. Des réorientations sont possibles jusqu'à la fin de la deuxième année. Afin de favoriser l'insertion professionnelle, notamment dans le cadre des masters proposés, une formation technologique est privilégiée ainsi que des enseignements d'aide à l'acquisition de connaissances et de compétences complémentaires. La signature de conventions de partenariat avec des universités à l'étranger (Canada et Europe) devrait favoriser la mobilité internationale des étudiants. Afin de favoriser la réussite des étudiants, des dispositifs d'information et d'accompagnement des étudiants sont proposés. En complément de cette formation gérée au sein de l'UFR STS, l'IUT propose des formations courtes dans les mêmes disciplines avec des passerelles aménagées pour faciliter les réorientations en cours de cycle.



Avis global :

La licence mention Sciences et technologies de l'information et des communications comporte trois parcours autour de l'informatique, des réseaux, des télécommunications et de l'électronique. L'orientation est progressive à partir du deuxième semestre et n'est définitive qu'à l'issue du quatrième semestre. L'absence des thématiques de cette mention du tronc commun obligatoire du premier semestre, ainsi que son nom « savant » pourraient expliquer son manque de visibilité auprès des jeunes étudiants. L'équipe de formation propose des aménagements en troisième année afin de mieux tenir compte de l'apport intéressant, voire essentiel pour le parcours Electronique et télécommnication, des flux extérieurs en provenance de l'IUT. La signature de conventions de doubles diplômes avec des établissements à l'étranger est favorable à la mobilité internationale des étudiants et contribuera sans doute à améliorer la visibilité de la formation. L'acquisition de compétences complémentaires, telles que les langues étrangères, les techniques de communication et d'expression orale et écrite, l'élaboration de projets professionnels, etc. se fait au travers d'enseignements proposés tout au long du cursus. L'articulation avec les spécialités de master est cohérente. La qualité de la rédaction du dossier est remarquable. L'analyse du bilan de fonctionnement et des indicateurs est bien fournie. Le projet pédagogique élaboré propose des adaptations qui répondent aux problèmes indentifiés.



Points forts :

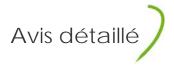
- Orientation progressive et réorientation possible jusqu'au semestre 3.
- Nombreux dispositifs à l'attention des lycéens et de leurs enseignants.
- Offre élaborée sur la base d'une analyse critique du bilan de la maquette précédente.
- Intégration des compétences additionnelles et complémentaires dans des UE obligatoires.
- Pilotage pluridisciplinaire.
- Evaluation semestrielle des UE.
- Passerelles avec l'IUT.

Points faibles :

- Visibilité locale insuffisante au niveau L en contraste avec le niveau M.
- Positionnement insuffisant par rapport aux formations d'ingénieurs comparativement à d'autres mentions.
- L'intitulé ne semble pas pertinent pour un public non averti au vu des disciplines que recouvre la mention, en particulier l'électronique ou l'informatique dans une moindre mesure.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C): A
- Recommandations pour l'établissement :

La lettre de cadrage donne un aperçu général de l'offre de formation et des dispositifs mis à disposition. En particulier, elle a permis d'apprécier la capacité de l'équipe de formation à s'approprier les actions les mieux adaptées.

Comme les mentions à fort caractère technologique peuvent souffrir de la concurrence des filières courtes, il conviendrait d'améliorer leur visibilité pour mieux les valoriser, notamment auprès des jeunes publics.



1 • Pilotage de la licence :

Jusqu'en 2009, le pilotage a été assuré essentiellement par une équipe de formation commune à l'ensemble des mentions du domaine Sciences et technologies. Depuis la rentrée 2009, les compétences des responsables de mentions et de leurs équipes ont été élargies pour un pilotage tenant davantage compte de la spécificité des disciplines. Les actions communes, notamment celles du plan réussite en licence, continueront quant à elles à être gérées de manière centrale à l'UFR. Le mode d'implication des représentants des étudiants ou des masters, ou encore des services d'orientation dans l'équipe pédagogique de la mention à compétences étendues (qui de ce fait s'apparente désormais à une équipe de formation) n'est pas indiqué.

2 • Projet pédagogique :

La structuration en trois parcours correspond aux disciplines couvertes par la mention. La coloration technologique de la formation est assumée ; elle est justifiée par un souci d'articulation avec l'offre très attractive des masters partenaires. Les compétences annoncées sont cohérentes avec le cursus conçu. Les équilibres semestriels et des types d'enseignement sont respectés. La part des langues étrangères et des compétences additionnelles est significative tout au long de la formation. Les compétences transversales d'aide à l'élaboration d'un projet professionnel sont également intégrées.



3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Elaboré au niveau de l'université et de l'UFR, le dispositif comporte deux volets. Le premier concerne l'information aux lycéens et à leurs enseignants à travers des actions organisées aux lycées et à l'université : conférences plénières, Lycée Université, Articulation Second degré Université Rectorat, Journées des professeurs principaux, orientation active, etc. Le second volet concerne des actions envers les étudiants au sein de l'université : semaine d'accueil, enseignant référent, cours de soutien pour les étudiants en difficulté, information sur les débouchés et les poursuites d'études. Cependant, aucune référence n'est faite aux dispositifs dits « d'excellence ».

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Statistiquement, la poursuite d'études en master est le principal débouché observé pour la présente mention. Un stage optionnel (une part non négligeable des effectifs du L3 provient d'un DUT où ils ont déjà effectué un stage) ou un projet d'envergure avec réalisation technique et conceptuelle sont proposés pour sensibiliser les étudiants aux exigences d'un environnement professionnel. Des UE de techniques de communication et d'expression orale et écrite sont proposées dans le cursus. Une fois par année, une réunion d'information au profit des étudiants de deuxième et de troisième années sur les débouchés et les passerelles est organisée au niveau de l'université. Les flux annoncés manifestent un déplacement dominant conduisant du cycle court au cycle long.